

# COLLOQUE 2023



Ordre des conseillers  
et conseillères d'orientation  
du Québec

# ENSEMBLE

## GUIDE DE L'EXPOSANT

**7 AU 9 JUIN 2023**

au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe

Le salon d'exposition 2023 du congrès de  
l'Ordre des conseillers et conseillères en orientation du Québec  
est organisé en collaboration avec :



**KUMPANNI**  
CRÉATEUR D'ÉVÉNEMENTS

2550, rue Honoré-Beaugrand, suite 301,  
Montréal, QC H1L 5X9

# INDEX

- 3..... Informations générales
- 3..... Montage — démontage de l'espace d'exposition
- 4..... Présence obligatoire à votre kiosque
- 4..... Stationnement
- 4..... Réception des marchandises
- 5..... Quais de réception
- 5..... Service de messagerie
- 5..... Manutention
- 5..... Services internet
- 6..... Activité promotionnelle
- 6..... Nourriture
- 6..... Hébergement
- 7..... Obligation et restrictions

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nous vous suggérons de lire attentivement ce guide de l'exposant, qui vous donnera toutes les informations pertinentes pour faciliter vos préparatifs en vue de votre participation au salon d'exposition 2023 du congrès de l'Ordre des conseillers et conseillères en orientation du Québec.

N'hésitez pas à communiquer avec notre équipe pour toutes informations supplémentaires au : 514.447.9697, poste 106, pour parler avec Vanessa Gaudreau ou encore par courriel à l'adresse suivante: [expo\\_occoq2023@kumpanni.ca](mailto:expooccoq2023@kumpanni.ca).

Vanessa sera également votre contact lors de l'événement.

L'**horaire général** de l'événement est le suivant :  
Jeudi 8 juin 2023 de 9 h 30 à 15 h 30

L'exposition sera dans la salle Maskoutaine 4 et 5 au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

### Le kiosque inclus :

- »Un espace de 10' x 10';
- »Une table de 6' nappée;
- »Deux chaises;
- »1 corbeille à papier.

Pour vos besoins de **mobilier additionnel**, vous devez passer votre commande sur la plateforme de GES:

<https://ordering.ges.com/CA-00063837>

Ces ajouts seront à vos frais.

Pour vos besoins de **matériel audiovisuel additionnel**, communiquer avec Nicolas Thibault:

[nicolas.thibault@ambiolsm.com](mailto:nicolas.thibault@ambiolsm.com)

Ces ajouts seront à vos frais.

Pour un **branchement électrique**, les frais sont de 95 \$ plus taxes pour un 15 ampères. Vous devez commander avant le 15 mai en écrivant à: [expo\\_occoq2023@kumpanni.com](mailto:expooccoq2023@kumpanni.com).

## MONTAGE — DÉMONTAGE DE L'ESPACE D'EXPOSITION

### Horaire de montage

La période de montage et d'aménagement de votre kiosque se déroulera le **mercredi 7 juin, dès 14 h 30**. Le montage doit être **terminé au plus tard à 19 h**.

### Horaire de démontage

La période de démontage des kiosques débutera **jeudi 8 juin à 16 h**. Aucun exposant ne pourra **démonter son kiosque ni désassembler ses présentoirs avant**.

L'exposant devra libérer les lieux loués ainsi que le Centre des congrès de toute marchandise au plus tard à **19 h le même jour**, à défaut de quoi il devra rembourser à la direction de l'établissement toutes les dépenses encourues pour libérer lesdits lieux (incluant les frais d'entreposage), au taux horaire de 500 \$. Afin de réduire les risques de vol au moment du démontage, il est recommandé que les articles de valeur soient emportés par l'exposant dès la fermeture du Salon et que le reste du matériel soit gardé sous la surveillance de l'exposant.

# PRÉSENCE OBLIGATOIRE À VOTRE KIOSQUE

**Jeudi 8 juin 2023**

9 h 30	Ouverture du salon / Accueil des participants
10 h 15 à 10 h 30	Pause matin
11 h 30 à 13 h	Dîner
14 h 45 à 15 h	Pause après-midi

## STATIONNEMENT

### Voitures

Le CCSTH met gratuitement à la disposition de ses invités plus de 700 espaces de stationnement à l'extérieur.

### Véhicules lourds

Des ententes doivent être prises afin de stationner des véhicules lourds dans le stationnement extérieur du CCSTH. Vous pouvez nous contacter pour faire acheminer votre demande.

## RÉCEPTION DES MARCHANDISES

Tout exposant qui expédie son matériel directement au CCSTH et qui n'est pas sur place pour le recevoir comprend que son matériel sera automatiquement manutentionné par le personnel du CCSTH et que des frais, payables sur place, pourraient s'appliquer.

Le CCSTH ne pourra être tenu responsable de bris ou de pertes des équipements reçus sans la présence du destinataire.

Aucune livraison ne sera acceptée avant **mercredi 7 juin à 8 h**.

Afin de s'assurer de retrouver rapidement le matériel expédié, il est impératif d'indiquer les éléments suivants sur l'envoi :

Centre des congrès de Saint-Hyacinthe  
1325 rue Daniel-Johnson Ouest, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 8S4

Nom de l'événement : **Salon Expo Congrès OCCOQ 2023**

Nom de la compagnie (exposant) :

Nom de la personne contact (exposant) :

Date d'arrivée : **Mercredi 7 juin 2023**

Il est **impératif** que vous expédiez votre marchandise au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe et non au Sheraton Saint-Hyacinthe puisqu'il s'agit de quais de réception différents. Votre matériel doit être expédié au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe, 1325 rue Daniel-Johnson Ouest, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 8S4.

Considérant l'espace d'entreposage restreint au CCSTH, nous demandons qu'**aucune livraison de matériel ne soit effectuée avant le jour de votre installation**.

Il en est de même pour la récupération du matériel. Tout exposant doit repartir avec son propre matériel à la fin de l'événement. Si un ramassage est prévu alors qu'il ne sera pas sur place, il est de sa responsabilité d'identifier **correctement** l'envoi et informer notre personnel de la date de récupération du matériel. Le CCSTH ne pourra être tenu responsable de frais occasionnés par une compagnie de livraison ne retrouvant pas votre matériel.

*Toutes les précautions seront prises, mais ni la direction du Congrès 2023 OCCOQ ni l'organisateur (KUMPANNI) ne seront responsables de la perte ou du bris de matériel et d'accessoires confiés au Receveur (CCSTH)*

## QUAIS DE RÉCEPTION

Ces quais sont situés à droite de l'établissement et l'accès s'y fait par le stationnement des Galeries St-Hyacinthe. Informez-vous auprès de votre coordonnateur/coordonnatrice pour obtenir plus de précisions.

### Centre de congrès de Saint-Hyacinthe

1325 rue Daniel-Johnson Ouest, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 8S4

Numéro de quai	Accès	Utilisation
Quai 1	3' de hauteur	Réservé aux cubes et camions-remorques
Quai 2	3' de hauteur	Réservé aux cubes et camions-remorques
Quai 3	Au niveau du sol	Réservé aux petites voitures et camions

Le stationnement n'est pas permis aux quais de réception. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué aux frais du propriétaire. **La livraison et la cueillette de matériel sont interdites aux entrées principales du Centre de congrès même s'il ne s'agit que de petites boîtes.** Toutes les marchandises doivent obligatoirement être livrées par le quai de réception.

## SERVICE DE MESSAGERIE

Les exposants qui utilisent les services de messagerie tels FedEx, UPS, Purolator ou autres doivent s'assurer que les frais de douanes, taxes, etc. sont payés à l'avance. Toute marchandise expédiée « à percevoir » ne sera pas acceptée par le CCSTH.

Dans certains cas, les services de messagerie ne déclarent pas que les frais sont à payer par l'expéditeur lors de la livraison et le CCSTH reçoit parfois une facture 30-90 jours après la fin de l'événement. Dans ces situations, le client sera refacturé avec des frais d'administration.

## MANUTENTION

Le CCSTH n'offre pas le service manutention pour vos exposants. Ces derniers doivent donc manutentionner eux-mêmes leurs équipements avec un chariot qui sera mis à leur disposition par le CCSTH. Le nombre de chariots est limité, mais le personnel fera tout en son possible pour vous fournir l'équipement requis dans les meilleurs délais. Veuillez noter également qu'il est interdit d'utiliser les chariots de bagages du Sheraton Saint-Hyacinthe pour la manutention de votre matériel.

## SERVICES INTERNET

Le CCSTH est fier de pouvoir mettre au service de tous ses clients un accès à internet haute vitesse sans fil tout à fait gratuitement, en offrant une couverture totale et sans frais des salles de réunion, d'expositions et des espaces publics. Aucun code n'est requis et la connexion se fait en deux étapes simples et faciles.



1. Dans les connexions offertes par votre appareil, sélectionnez le réseau « **Congres St-Hyacinthe** ».



2. Cochez « J'accepte les termes et conditions » et cliquez sur **SE CONNECTER**

## ACTIVITÉ PROMOTIONNELLE

Toute sollicitation commerciale doit se faire à l'intérieur de votre espace attitré de 10' x 10'. Les activités de nature promotionnelle sont interdites dans les allées, salles et couloirs.

Les réclames commerciales et les concours organisés par les exposants en rapport avec leur participation à l'événement ne doivent engager le promoteur d'aucune façon. L'exposant devra fournir à la direction, sur demande, l'autorisation de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec obtenue en vue de l'organisation d'un tel concours.

Si vous désirez effectuer un tirage parmi les participants, assurez-vous qu'il soit organisé à votre espace d'exposition et pensez à avertir le gagnant!

Pour plus d'informations concernant les concours, nous vous invitons à consulter le site [www.racj.gouv.qc.ca](http://www.racj.gouv.qc.ca) sous l'onglet tirages et concours publicitaire.

## NOURRITURE

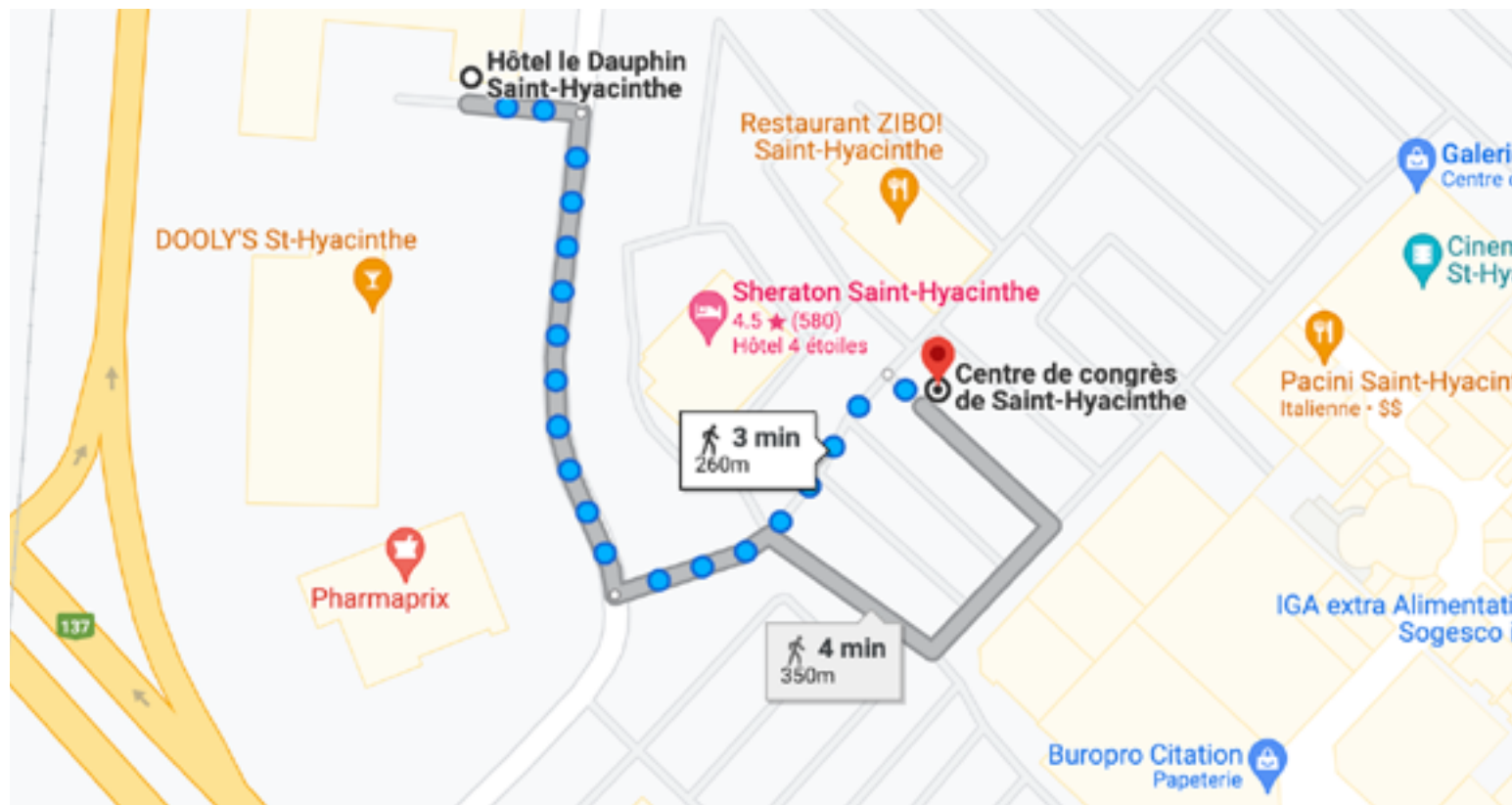
Toute distribution alimentaire (boisson, pop-corn, bonbons et autres) est interdite dans le centre des congrès. Le CCSTH possède l'exclusivité de vente et de distribution de nourriture et de boisson à l'intérieur du Centre. Aucune nourriture ou boisson ne peut être distribuée, vendue ou donnée sans l'autorisation écrite de la direction. Veuillez communiquer avec Vanessa, qui coordonnera votre demande. [expo\\_occoq2023@kumpanni.com](mailto:expo_occoq2023@kumpanni.com) ou au 514.447.9697, poste 106.

## HÉBERGEMENT

### Hôtel Le Dauphin Saint-Hyacinthe

#### Site web

1250 rue Daniel - Johnson O,  
Saint-Hyacinthe, QC, J2S 7K7



L'hôtel est situé à +/- 5 minutes de marche du CCSTH et près de plusieurs commodités du centre-ville de Saint-Hyacinthe.

## OBLIGATION ET RESTRICTIONS

L'exposant doit posséder ses propres assurances « responsabilité ». Le CCSTH n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels y compris, mais non de façon limitative, aux produits, kiosques, équipements ou décorations causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les déplacements dans le CCSTH, et ce, quelle qu'en soit la cause.

L'exposant doit utiliser les nombreux équipements mis à sa disposition pour le recyclage (papier, carton, verre, plastique) tant lors du montage et du démontage que durant l'exposition.

Le CCSTH recommande à ses exposants de ne pas remettre de façon abusive des documents papier et de privilégier l'échange de documents électroniques avec les congressistes.

L'exposant ne doit, en aucun temps, obstruer les entrées principales, les couloirs, les ascenseurs, les foyers, les bornes interactives, les écrans de télévision, les issues de secours de l'établissement ou les autres salles du CCSTH sans autorisation au préalable.

La présence d'animaux doit faire l'objet d'une approbation de la direction du CCSTH. Seuls les chiens d'assistance pour personnes handicapées sont autorisés sans restriction.

Pour des raisons de sécurité et de ventilation, aucun appareil de cuisson ne peut être installé dans le CCSTH.

L'usage de ballons gonflés à l'hélium doit être préautorisé par le coordonnateur/coordonnatrice aux ventes. Des frais pourraient s'appliquer pour la récupération des ballons au plafond après vos activités.

L'utilisation de confettis et des paillettes est interdite.

Le CCSTH assure la sécurité générale de l'établissement sur une base de 24 heures. Ce service n'est toutefois pas responsable des biens et propriétés du client ou de l'événement à l'intérieur des lieux loués. Si vous désirez de la sécurité additionnelle, nous pouvons acheminer votre demande.